

# LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 10 Janvier 2024*

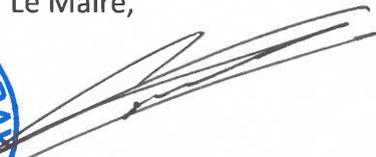
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune [www.le-subdray.fr](http://www.le-subdray.fr)

Numéro	Objet	Décision
2024-DEL-001	Adoption de l'opération et plan de financement pour une demande de DETR : Création d'une micro crèche et restructuration de l'Espace enfants avec extensions	Adoptée
2024-DEL-002	Adoption de l'opération et plan de financement pour une demande de DETR : Aménagement d'un cheminement sécurisé vélos/piétons rue de la Taille Heurtault	Adoptée
2024-DEL-003	Adoption de l'opération et plan de financement pour une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Cher : Création d'une micro crèche et restructuration de l'Espace enfants avec extensions	Adoptée
2024-DEL-004	Adoption de l'opération et plan de financement pour une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Cher au titre des amendes de police : Aménagement d'un cheminement sécurisé vélos/piétons rue de la Taille Heurtault	Adoptée
2024-DEL-005	Subvention exceptionnelle pour l'inscription d'un équipage du Subdray dans la 1 <sup>ère</sup> édition du TWING RAID	Refusée

Liste affichée et publiée sur le site internet le 15 Janvier 2024

Le Maire,



  
Bruno FOUCHET



Extrait du registre  
des délibérations de la commune de **Le Subdray**  
Séance du 10 Janvier 2024

Date de la convocation  
28 Décembre 2023  
Date d'affichage de la  
convocation  
28 Décembre 2023

L'an 2024 et le 10 Janvier, le Conseil Municipal de la commune de Le Subdray, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bruno FOUCHET, Maire.

Nombres de membres  
En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 13

**Présents** : M. FOUCHET Bruno, Mme ARBENTZ THEBAUX Sylvie, M. BERTHIAS Nicolas, M. CHARRETTE Philippe, M. GUILLON Jean-Philippe, Mme JACQUET Brigitte, M. LAFABREGUE Eric, M. MARTIN Jean-Pierre, Mme MICHEL Marielle, Mme MOREAU Sylvie, M. THOMAS Emmanuel

Réf : 2024-DEL-001

A l'unanimité  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Absents excusés** :

M. Joël MARTINAT  
M. Franck RENIER pouvoir à M. Bruno FOUCHET  
Mme Emilie BREMEERSCH pouvoir à M. Jean-Philippe GUILLON

N° ACTES : 7.1.2

Secrétaire de séance : Mme Marielle MICHEL

**Objet de la délibération** : Adoption de l'opération et plan de financement pour une demande de DETR : Création d'une micro crèche et Restructuration de l'Espace enfants avec extensions

Monsieur le Maire expose :

Considérant la volonté de renforcer l'attractivité de la commune pour les jeunes familles afin de répondre au défi démographique, de contribuer à un maillage d'une offre d'accueil diversifiée et de proximité, il est envisagé la création d'une micro crèche de quatorze places au maximum pour une surface d'environ 180 m<sup>2</sup>, et la restructuration de l'Espace enfants avec extensions qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil périscolaire et d'intégrer des vestiaires et sanitaires pour les agents territoriaux.

Le montant global prévisionnel de l'opération s'élève à 1 635 000,00 € H.T.

Monsieur le Maire informe :

Le projet est éligible à une aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Conseil municipal est invité à délibérer afin d'adopter le projet « Création d'une micro crèche et restructuration de l'Espace enfants avec extensions », et d'adopter son plan de financement comme ci-dessous :

002/2024

<b>Coût estimatif de l'opération (€)</b>		
Nature des dépenses	Montant H.T	Montant TTC
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage et mandat de maîtrise d'ouvrage</b>		
Assistance définition des besoins - Aide à la décision - SEITH	3 500,00	4 200,00
Assistance définition des besoins - Esquisse - VIGNON BESSEMOULIN	8 750,00	10 500,00
Assistance pour la consultation de maîtrise d'oeuvre - Sem TERRITORIA	4 450,00	5 340,00
Mandat de maîtrise d'ouvrage	90 000,00	108 000,00
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>		
Marché de maîtrise d'oeuvre	89 500,00	107 400,00
<b>Etudes complémentaires / Frais annexes</b>		
Etude de faisabilité Sem TERRITORIA	3 050,00	3 660,00
Diagnostic énergétique SEITH	5 360,00	6 432,00
Etudes techniques préliminaires <i>(relevé topographique, étude des sols, diagnostic amiante et plomb)</i>	11 000,00	13 200,00
Contrôle technique, coordination SPS, facilitateur insertion	37 000,00	44 400,00
Assurances DO, CNR, TRC	21 000,00	21 000,00
Frais annexes (Taxes et frais divers)	26 390,00	31 668,00
Sous-total MOE / Etudes	300 000,00	355 800,00
<b>Travaux</b>		
Marché de travaux	1 335 000,00	1 602 000,00
Sous-total Travaux	1 335 000,00	1 602 000,00
<b>Coût total prévisionnel</b>	<b>1 635 000,00</b>	<b>1 957 800,00</b>
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération (€)</b>		
Financements	Montant	
DETR / DSIL	734 364,00	
Conseil départemental du Cher	325 300,00	
Sous-total Aides publiques	1 059 664,00	
Commune de LE SUBDRAY		
Fonds propres	898 136,00	
<b>Total Ressources prévisionnelles</b>	<b>1 957 800,00</b>	

Cette opération d'investissement sera divisée en deux phases fonctionnelles :

Phase 1 sur l'exercice comptable 2024 : Création d'une micro crèche

Phase 2 sur l'exercice comptable 2025 : Restructuration de l'Espace enfants avec extensions

Le plan de financement de chaque phase fonctionnelle sera détaillé comme ci-dessous :

<b>Coût estimatif de la phase 1 : Création d'une micro crèche (€)</b>		
Nature des dépenses	Montant H.T	Montant TTC
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage et mandat de maîtrise d'ouvrage</b>		
Assistance définition des besoins - Aide à la décision - SEITH	3 500,00	4 200,00
Assistance définition des besoins - Esquisse - VIGNON BESSEMOULIN	8 750,00	10 500,00
Assistance pour la consultation de maîtrise d'oeuvre - Sem TERRITORIA	4 450,00	5 340,00
Mandat de maîtrise d'ouvrage	37 000,00	44 400,00
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>		
Marché de maîtrise d'oeuvre	34 250,00	41 100,00
<b>Etudes complémentaires / Frais annexes</b>		
Etude de faisabilité Sem TERRITORIA	3 050,00	3 660,00
Diagnostic énergétique SEITH	5 360,00	6 432,00
Etudes techniques préliminaires <i>(relevé topographique, étude des sols, diagnostic amiante et plomb)</i>	5 000,00	6 000,00
Contrôle technique, coordination SPS, facilitateur insertion	15 000,00	18 000,00
Assurances DO, CNR, TRC	9 000,00	9 000,00
Frais annexes (Taxes et frais divers)	14 000,00	16 800,00
Sous-total MOE / Etudes	139 360,00	165 432,00
<b>Travaux</b>		
Marché de travaux	546 000,00	655 200,00
Sous-total Travaux	546 000,00	655 200,00
<b>Coût total prévisionnel</b>	<b>685 360,00</b>	<b>820 632,00</b>

004/2024

<b>Ressources prévisionnelles de l'opération (€)</b>			
Co-financeurs	Montant des dépenses éligibles à l'aide	Taux	Montant
DETR/DSIL	671 360,00 <i>(hors frais d'assurances et de publication)</i>	40%	268 544,00
Conseil départemental du Cher	632 250,00 <i>(546 000 + 34 250 + 37 000 + 15 000)</i>	20%	126 450,00
Sous-total des aides publiques			394 994,00
<b>Commune de LE SUBDRAY</b>			
Fonds propres			425 638,00
<b>Total Ressources prévisionnelles</b>			<b>820 632,00</b>

<b>Coût estimatif de la phase 2 : Restructuration de l'Espace enfants avec extensions (€)</b>		
Nature des dépenses	Montant H.T	Montant TTC
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage et mandat de maîtrise d'ouvrage</b>		
Mandat de maîtrise d'ouvrage	53 000,00	63 600,00
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>		
Marché de maîtrise d'oeuvre	55 250,00	66 300,00
<b>Etudes complémentaires / Frais annexes</b>		
Etudes techniques préliminaires <i>(relevé topographique, étude des sols, diagnostic amiante et plomb)</i>	6 000,00	7 200,00
Contrôle technique, coordination SPS, facilitateur insertion	22 000,00	26 400,00
Assurances DO, CNR, TRC	12 000,00	12 000,00
Frais annexes (Taxes et frais divers)	12 390,00	14 868,00
Sous-total MOE / Etudes	160 640,00	190 368,00
<b>Travaux</b>		
Marché de travaux	789 000,00	946 800,00
Sous-total Travaux	789 000,00	946 800,00
<b>Coût total prévisionnel</b>	<b>949 640,00</b>	<b>1 137 168,00</b>

005/2024

Ressources prévisionnelles de l'opération (€)			
Co-financeurs	Montant des dépenses éligibles à l'aide	Taux	Montant
DETR/DSIL	931 640,00 <i>(hors frais d'assurances et de publication)</i>	50%	465 820,00
Conseil départemental du Cher	919 250,00 <i>(789 000 + 55 250 + 53 000 + 22 000)</i>	20%	183 850,00
		10% (bonif Classe B)	15 000,00
Sous-total des aides publiques			664 670,00
Commune de LE SUBDRAY			
Fonds propres			472 498,00
<b>Total Ressources prévisionnelles</b>			<b>1 137 168,00</b>

Le Conseil municipal, après délibération et à (l'unanimité-la majorité) des membres présents ou représentés, adopte le projet « Création d'une micro crèche et restructuration de l'Espace enfants avec extensions » ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus.

Transmission au contrôle de légalité  
le 11 Janvier 2024

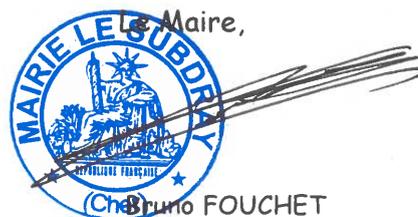
Pour extrait conforme,

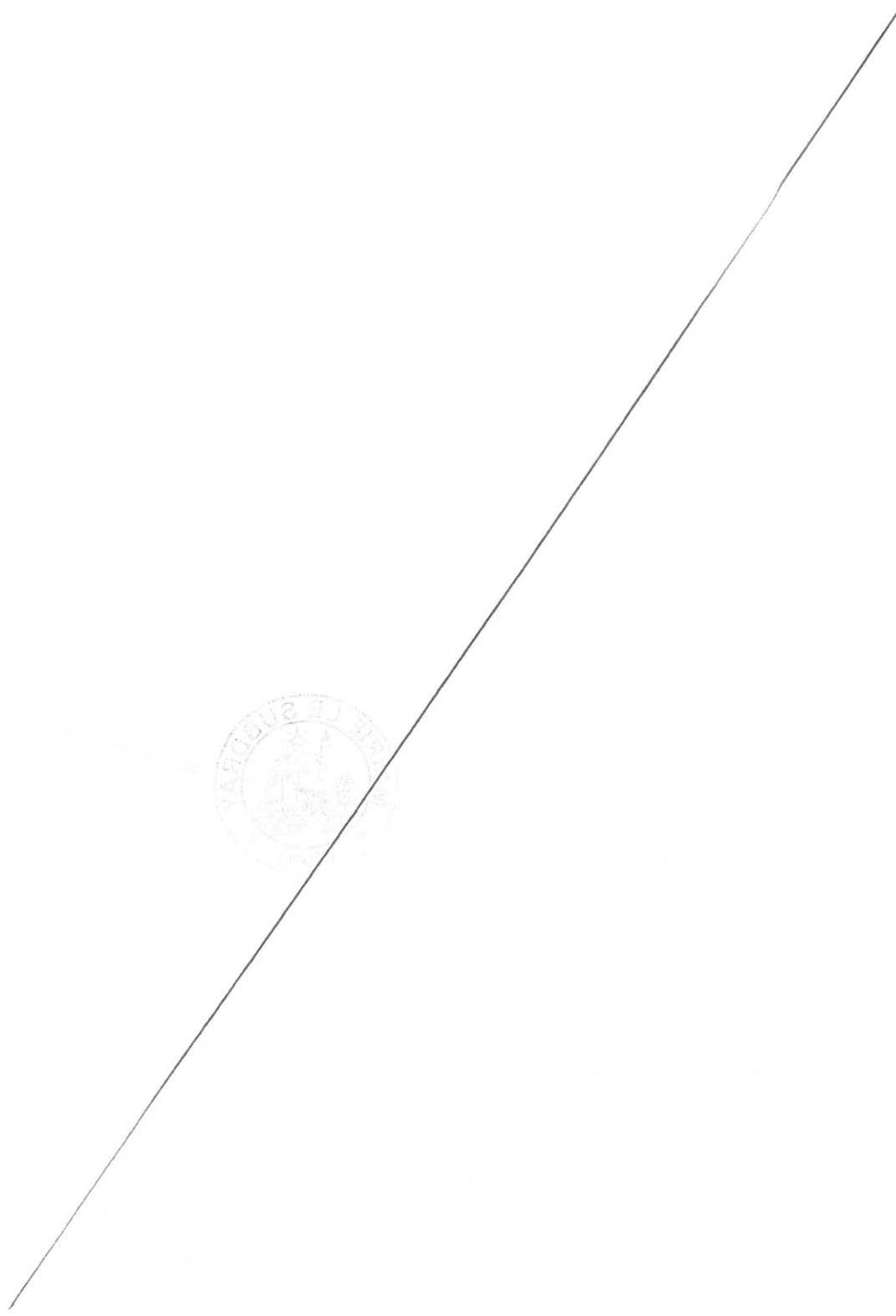
Diffusion sur le site internet de la  
commune [www.le-subdray.fr](http://www.le-subdray.fr)  
le 15 Janvier 2024

Le Subdray, le 11 Janvier 2024

La secrétaire de séance,

  
Martelle MICHEL

Le Maire,  
  
Cher Bruno FOUCHET



Extrait du registre  
des délibérations de la commune de **Le Subdray**  
Séance du 10 Janvier 2024

Date de la convocation  
28 Décembre 2023  
Date d'affichage de la  
convocation  
28 Décembre 2023

L'an 2024 et le 10 Janvier, le Conseil Municipal de la commune de Le Subdray, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bruno FOUCHET, Maire.

Nombres de membres  
En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 13

**Présents** : M. FOUCHET Bruno, Mme ARBENTZ THEBAUX Sylvie, M. BERTHIAS Nicolas, M. CHARRETTE Philippe, M. GUILLON Jean-Philippe, Mme JACQUET Brigitte, M. LAFABREGUE Eric, M. MARTIN Jean-Pierre, Mme MICHEL Marielle, Mme MOREAU Sylvie, M. THOMAS Emmanuel

Réf : 2024-DEL-002

A l'unanimité  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Absents excusés** :

M. Joël MARTINAT  
M. Franck RENIER pouvoir à M. Bruno FOUCHET  
Mme Emilie BREMEERSCH pouvoir à M. Jean-Philippe GUILLON

N° ACTES : 7.1.2

**Secrétaire de séance** : Mme Marielle MICHEL

**Objet de la délibération** : Adoption de l'opération et plan de financement pour une demande de DETR : Aménagement d'un cheminement sécurisé vélos/piétons rue de la Taille Heurtault

Monsieur le Maire expose :

Parallèlement à la volonté de ralentissement de la circulation en entrée de ville rue de la Taille Heurtault, il est envisagé un cheminement sécurisé des liaisons douces (vélos et piétons) reliant le centre-bourg au réseau de transport en commun Agglobus. Dans un avenir, ce projet s'accompagnera de l'installation de box pour vélos au niveau de l'arrêt de bus, fortifiant ainsi la volonté de pousser vers de nouveaux usages.

Le montant global prévisionnel de l'opération s'élève à 322 830,00 € H.T.

Monsieur le Maire informe :

Le projet est éligible à une aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Conseil municipal est invité à délibérer afin d'adopter le projet « Aménagement d'un cheminement sécurisé piétons/vélos rue de la Taille Heurtault », et d'adopter son plan de financement comme ci-dessous :

Coût estimatif de l'opération (€)		
Nature des dépenses	Montant H.T	Montant TTC
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>		
<b>Marché de maîtrise d'oeuvre</b>	<b>32 177,00</b>	<b>38 612,40</b>
<b>Etudes complémentaires / Frais annexes</b>		
<b>Inspection vidéo des canalisations Eaux pluviales</b>	<b>1 235,00</b>	<b>1 482,00</b>
<b>Relevé topographique</b>	<b>1 640,00</b>	<b>1 968,00</b>
<b>Sous-total MOE / Etudes</b>	<b>35 052,00</b>	<b>42 062,40</b>
<b>Travaux</b>		
<b>Déplacement des candélabres</b>	<b>6 466,00</b>	<b>7 759,20</b>
<b>Aménagements sécuritaires</b>	<b>281 312,00</b>	<b>337 574,40</b>
<b>Sous-total Travaux</b>	<b>287 778,00</b>	<b>345 333,60</b>
<b>Coût total prévisionnel</b>	<b>322 830,00</b>	<b>387 396,00</b>
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération (€)</b>		
<b>Financements</b>	<b>Sollicité ou acquis</b>	<b>Montant</b>
<b>DETR / DSIL</b>	<b>50 % (rubrique 72)</b>	<b>161 415,00</b>
<b>Amendes de Police</b>	<b>11 %</b>	<b>35 000,00</b>
<b>Sous-total Aides publiques</b>	<b>61 %</b>	<b>196 415,00</b>
<b>Commune de LE SUBDRAY</b>		
<b>Fonds propres</b>	<b>39 %</b>	<b>190 981,00</b>
<b>Total Ressources prévisionnelles</b>	<b>100%</b>	<b>387 396,00</b>

Le Conseil municipal, après délibération et à (l'unanimité-la majorité) des membres présents ou représentés, adopte le projet « Aménagement d'un cheminement sécurisé vélos/piétons rue de la Taille Heurtault » ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus.

Cette opération d'investissement sera inscrite au Budget Primitif 2024 de la commune de Le Subdray.

Transmission au contrôle de légalité  
le 11 Janvier 2024

Pour extrait conforme,

Diffusion sur le site internet de la  
commune [www.le-subdray.fr](http://www.le-subdray.fr)  
le 15 Janvier 2024

Le Subdray, le 11 Janvier 2024

La secrétaire de séance,



Marielle MICHEL



Le Maire,

Bruno FOUCHET

010/2024



Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Le Subdray  
Séance du 10 Janvier 2024

Date de la convocation  
28 Décembre 2023  
Date d'affichage de la  
convocation  
28 Décembre 2023

L'an 2024 et le 10 Janvier, le Conseil Municipal de la commune de Le Subdray, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bruno FOUCHET, Maire.

Nombres de membres  
En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 13

Présents : M. FOUCHET Bruno, Mme ARBENTZ THEBAUX Sylvie, M. BERTHIAS Nicolas, M. CHARRETTE Philippe, M. GUILLON Jean-Philippe, Mme JACQUET Brigitte, M. LAFABREGUE Eric, M. MARTIN Jean-Pierre, Mme MICHEL Marielle, Mme MOREAU Sylvie, M. THOMAS Emmanuel

Réf : 2024-DEL-003

Absents excusés :

A l'unanimité  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstentions : 0

M. Joël MARTINAT  
M. Franck RENIER pouvoir à M. Bruno FOUCHET  
Mme Emilie BREMEERSCH pouvoir à M. Jean-Philippe GUILLON

N° ACTES : 7.1.2

Secrétaire de séance : Mme Marielle MICHEL

Objet de la délibération : Adoption de l'opération et plan de financement pour une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Cher : Création d'une micro crèche et Restructuration de l'Espace enfants avec extensions

Monsieur le Maire expose :

Considérant la volonté de renforcer l'attractivité de la commune pour les jeunes familles afin de répondre au défi démographique, de contribuer à un maillage d'une offre d'accueil diversifiée et de proximité, il est envisagé la création d'une micro crèche de quatorze places au maximum pour une surface d'environ 180 m<sup>2</sup>, et la restructuration de l'Espace enfants avec extensions qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil périscolaire et d'intégrer des vestiaires et sanitaires pour les agents territoriaux.

Le montant global prévisionnel de l'opération s'élève à 1 635 000,00 € H.T.

Monsieur le Maire informe que le projet est éligible à une aide du Conseil départemental du Cher.

Le Conseil municipal est invité à délibérer afin d'adopter le projet « Création d'une micro crèche et restructuration de l'Espace enfants avec extensions », et d'adopter son plan de financement comme ci-dessous :

012/2024

**Coût estimatif de l'opération (€)**

Nature des dépenses	Montant H.T	Montant TTC
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage et mandat de maîtrise d'ouvrage</b>		
Assistance définition des besoins - Aide à la décision - SEITH	3 500,00	4 200,00
Assistance définition des besoins - Esquisse - VIGNON BESSEMOULIN	8 750,00	10 500,00
Assistance pour la consultation de maîtrise d'oeuvre - Sem TERRITORIA	4 450,00	5 340,00
Mandat de maîtrise d'ouvrage	90 000,00	108 000,00
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>		
Marché de maîtrise d'oeuvre	89 500,00	107 400,00
<b>Etudes complémentaires / Frais annexes</b>		
Etude de faisabilité Sem TERRITORIA	3 050,00	3 660,00
Diagnostic énergétique SEITH	5 360,00	6 432,00
Etudes techniques préliminaires <i>(relevé topographique, étude des sols, diagnostic amiante et plomb)</i>	11 000,00	13 200,00
Contrôle technique, coordination SPS, facilitateur insertion	37 000,00	44 400,00
Assurances DO, CNR, TRC	21 000,00	21 000,00
Frais annexes (Taxes et frais divers)	26 390,00	31 668,00
Sous-total MOE / Etudes	300 000,00	355 800,00
<b>Travaux</b>		
Marché de travaux	1 335 000,00	1 602 000,00
Sous-total Travaux	1 335 000,00	1 602 000,00
<b>Coût total prévisionnel</b>	<b>1 635 000,00</b>	<b>1 957 800,00</b>
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération (€)</b>		
Financements	Montant	
DETR / DSIL		734 364,00
Conseil départemental du Cher		325 300,00
Sous-total Aides publiques		1 059 664,00
<b>Commune de LE SUBDRAY</b>		
Fonds propres		898 136,00
<b>Total Ressources prévisionnelles</b>		<b>1 957 800,00</b>

Cette opération d'investissement sera divisée en deux phases fonctionnelles :

Phase 1 sur l'exercice comptable 2024 : Création d'une micro crèche

Phase 2 sur l'exercice comptable 2025 : Restructuration de l'Espace enfants avec extensions

Le plan de financement de chaque phase fonctionnelle sera détaillé comme ci-dessous :

<b>Coût estimatif de la phase 1 : Création d'une micro crèche (€)</b>		
Nature des dépenses	Montant H.T	Montant TTC
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage et mandat de maîtrise d'ouvrage</b>		
Assistance définition des besoins - Aide à la décision - SEITH	3 500,00	4 200,00
Assistance définition des besoins - Esquisse - VIGNON BESSEMOULIN	8 750,00	10 500,00
Assistance pour la consultation de maîtrise d'oeuvre - Sem TERRITORIA	4 450,00	5 340,00
Mandat de maîtrise d'ouvrage	37 000,00	44 400,00
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>		
Marché de maîtrise d'oeuvre	34 250,00	41 100,00
<b>Etudes complémentaires / Frais annexes</b>		
Etude de faisabilité Sem TERRITORIA	3 050,00	3 660,00
Diagnostic énergétique SEITH	5 360,00	6 432,00
Etudes techniques préliminaires <i>(relevé topographique, étude des sols, diagnostic amiante et plomb)</i>	5 000,00	6 000,00
Contrôle technique, coordination SPS, facilitateur insertion	15 000,00	18 000,00
Assurances DO, CNR, TRC	9 000,00	9 000,00
Frais annexes (Taxes et frais divers)	14 000,00	16 800,00
Sous-total MOE / Etudes	139 360,00	165 432,00
<b>Travaux</b>		
Marché de travaux	546 000,00	655 200,00
Sous-total Travaux	546 000,00	655 200,00
<b>Coût total prévisionnel</b>	<b>685 360,00</b>	<b>820 632,00</b>

01/11/2024

<b>Ressources prévisionnelles de l'opération (€)</b>			
Co-financeurs	Montant des dépenses éligibles à l'aide	Taux	Montant
DETR/DSIL	671 360,00 <i>(hors frais d'assurances et de publication)</i>	40%	268 544,00
Conseil départemental du Cher	632 250,00 <i>(546 000 + 34 250 + 37 000 + 15 000)</i>	20%	126 450,00
Sous-total des aides publiques			394 994,00
<b>Commune de LE SUBDRAY</b>			
Fonds propres			425 638,00
<b>Total Ressources prévisionnelles</b>			<b>820 632,00</b>

<b>Coût estimatif de la phase 2 : Restructuration de l'Espace enfants avec extensions (€)</b>		
Nature des dépenses	Montant H.T	Montant TTC
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage et mandat de maîtrise d'ouvrage</b>		
Mandat de maîtrise d'ouvrage	53 000,00	63 600,00
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>		
Marché de maîtrise d'oeuvre	55 250,00	66 300,00
<b>Etudes complémentaires / Frais annexes</b>		
Etudes techniques préliminaires <i>(relevé topographique, étude des sols, diagnostic amiante et plomb)</i>	6 000,00	7 200,00
Contrôle technique, coordination SPS, facilitateur insertion	22 000,00	26 400,00
Assurances DO, CNR, TRC	12 000,00	12 000,00
Frais annexes (Taxes et frais divers)	12 390,00	14 868,00
Sous-total MOE / Etudes	160 640,00	190 368,00
<b>Travaux</b>		
Marché de travaux	789 000,00	946 800,00
Sous-total Travaux	789 000,00	946 800,00
<b>Coût total prévisionnel</b>	<b>949 640,00</b>	<b>1 137 168,00</b>

015/2024

Ressources prévisionnelles de l'opération (€)			
Co-financeurs	Montant des dépenses éligibles à l'aide	Taux	Montant
DETR/DSIL	931 640,00 <i>(hors frais d'assurances et de publication)</i>	50%	465 820,00
Conseil départemental du Cher	919 250,00 <i>(789 000 + 55 250 + 53 000 + 22 000)</i>	20% 10% (bonif Classe B)	183 850,00 15 000,00
Sous-total des aides publiques			664 670,00
Commune de LE SUBDRAY			
Fonds propres			472 498,00
<b>Total Ressources prévisionnelles</b>			<b>1 137 168,00</b>

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le projet « Création d'une micro crèche et restructuration de l'Espace enfants avec extensions » ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus.

Transmission au contrôle de légalité  
le 15 Janvier 2024

Pour extrait conforme,

Diffusion sur le site internet de la  
commune [www.le-subdray.fr](http://www.le-subdray.fr)  
le 15 Janvier 2024

Le Subdray, le 15 Janvier 2024

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Marielle MICHEL



Bruno FOUCHET

016/2024



Extrait du registre  
des délibérations de la commune de **Le Subdray**  
Séance du 10 Janvier 2024

Date de la convocation  
28 Décembre 2023  
Date d'affichage de la  
convocation  
28 Décembre 2023

L'an 2024 et le 10 Janvier, le Conseil Municipal de la commune de Le Subdray, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bruno FOUCHET, Maire.

Nombres de membres  
En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 13

**Présents** : M. FOUCHET Bruno, Mme ARBENTZ THEBAUX Sylvie, M. BERTHIAS Nicolas, M. CHARRETTE Philippe, M. GUILLON Jean-Philippe, Mme JACQUET Brigitte, M. LAFABREGUE Eric, M. MARTIN Jean-Pierre, Mme MICHEL Marielle, Mme MOREAU Sylvie, M. THOMAS Emmanuel

Réf : 2024-DEL-004

A l'unanimité  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Absents excusés** :

M. Joël MARTINAT  
M. Franck RENIER pouvoir à M. Bruno FOUCHET  
Mme Emilie BREMEERSCH pouvoir à M. Jean-Philippe GUILLON

N° ACTES : 7.1.2

Secrétaire de séance : Mme Marielle MICHEL

**Objet de la délibération** : Adoption de l'opération et plan de financement pour une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Cher au titre des amendes de police : Aménagement d'un cheminement sécurisé vélos/piétons rue de la Taille Heurtault

Monsieur le Maire expose :

Parallèlement à la volonté de ralentissement de la circulation en entrée de ville rue de la Taille Heurtault, il est envisagé un cheminement sécurisé des liaisons douces (vélos et piétons) reliant le centre-bourg au réseau de transport en commun Agglobus. Dans un avenir, ce projet s'accompagnera de l'installation de box pour vélos au niveau de l'arrêt de bus, fortifiant ainsi la volonté de pousser vers de nouveaux usages.

Le montant global prévisionnel de l'opération s'élève à 322 830,00 € H.T.

Monsieur le Maire informe que le projet est éligible à une aide du Conseil départemental du Cher au titre des amendes de police.

Le Conseil municipal est invité à délibérer afin d'adopter le projet « Aménagement d'un cheminement sécurisé piétons/vélos rue de la Taille Heurtault », et d'adopter son plan de financement comme ci-dessous :

018/2024

<b>Coût estimatif de l'opération (€)</b>		
<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant H.T</b>	<b>Montant TTC</b>
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>		
<b>Marché de maîtrise d'oeuvre</b>	<b>32 177,00</b>	<b>38 612,40</b>
<b>Etudes complémentaires / Frais annexes</b>		
<b>Inspection vidéo des canalisations Eaux pluviales</b>	<b>1 235,00</b>	<b>1 482,00</b>
<b>Relevé topographique</b>	<b>1 640,00</b>	<b>1 968,00</b>
<b>Sous-total MOE / Etudes</b>	<b>35 052,00</b>	<b>42 062,40</b>
<b>Travaux</b>		
<b>Déplacement des candélabres</b>	<b>6 466,00</b>	<b>7 759,20</b>
<b>Aménagements sécuritaires</b>	<b>281 312,00</b>	<b>337 574,40</b>
<b>Sous-total Travaux</b>	<b>287 778,00</b>	<b>345 333,60</b>
<b>Coût total prévisionnel</b>	<b>322 830,00</b>	<b>387 396,00</b>
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération (€)</b>		
<b>Financements</b>	<b>Sollicité ou acquis</b>	<b>Montant</b>
<b>DETR / DSIL</b>	<b>50 % (rubrique 72)</b>	<b>161 415,00</b>
<b>Amendes de Police</b>	<b>11 %</b>	<b>35 000,00</b>
<b>Sous-total Aides publiques</b>	<b>61 %</b>	<b>196 415,00</b>
<b>Commune de LE SUBDRAY</b>		
<b>Fonds propres</b>	<b>39 %</b>	<b>190 981,00</b>
<b>Total Ressources prévisionnelles</b>	<b>100%</b>	<b>387 396,00</b>

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le projet « Aménagement d'un cheminement sécurisé vélos/piétons rue de la Taille Heurtault » ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus.

019/2024

Cette opération d'investissement sera inscrite au Budget Primitif 2024 de la commune de Le Subdray.

Transmission au contrôle de légalité  
le 15 Janvier 2024

Pour extrait conforme,

Diffusion sur le site internet de la  
commune [www.le-subdray.fr](http://www.le-subdray.fr)  
le 15 Janvier 2024

Le Subdray, le 15 Janvier 2024

La secrétaire de séance,

Marielle MICHEL



Le Maire,

Bruno FOUCHET

020/2024



*[The main body of the document is crossed out with a large diagonal line.]*

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Le Subdray  
Séance du 10 Janvier 2024

Date de la convocation  
28 Décembre 2023  
Date d'affichage de la  
convocation  
28 Décembre 2023

L'an 2024 et le 10 Janvier, le Conseil Municipal de la commune de Le Subdray, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bruno FOUCHET, Maire.

Nombres de membres  
En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 13

Présents : M. FOUCHET Bruno, Mme ARBENTZ THEBAUX Sylvie, M. BERTHIAS Nicolas, M. CHARRETTE Philippe, M. GUILLON Jean-Philippe, Mme JACQUET Brigitte, M. LAFABREGUE Eric, M. MARTIN Jean-Pierre, Mme MICHEL Marielle, Mme MOREAU Sylvie, M. THOMAS Emmanuel

Réf : 2024-DEL-005

A la majorité  
Pour : 0  
Contre : 7  
Abstentions : 6

Absents excusés :

M. Joël MARTINAT  
M. Franck RENIER pouvoir à M. Bruno FOUCHET  
Mme Emilie BREMEERSCH pouvoir à M. Jean-Philippe GUILLON

N° ACTES : 7.5.2

Secrétaire de séance : Mme Marielle MICHEL

Objet de la délibération : Subvention exceptionnelle pour l'inscription d'un équipage du Subdray dans la 1<sup>ère</sup> édition du TWING RAID

Monsieur le Maire informe :

Du 27 février 2024 au 07 Mars 2024, des équipages venus de toute la France vont tenter de rejoindre Marrakech en Twingo 1<sup>ère</sup> génération en partant de Saint-Sébastien (Espagne).

La solidarité sera l'objectif principal de ce raid, avec une campagne des Restos du Cœur présente au départ afin de récolter 1000 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Il s'agira également de pouvoir distribuer des kits de fournitures dans plusieurs écoles primaires des différentes régions du Maroc.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, un équipage du Subdray « La fine équipe » se lance dans l'aventure du TWING RAID.

Afin de lui permettre de clôturer le budget indispensable pour l'inscription et la préparation de ce rallye, la commune de le Subdray est sollicitée pour soutenir financièrement cet évènement en échange d'une contrepartie publicitaire.

Après délibération et à la majorité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal de Le Subdray refuse le versement d'une subvention exceptionnelle pour l'inscription d'un équipage du Subdray dans l'aventure 2024 du rallye TWING RAID.

022/2024

Transmission au contrôle de légalité  
le 15 Janvier 2024

Pour extrait conforme,

Diffusion sur le site internet de la  
commune [www.le-subdray.fr](http://www.le-subdray.fr)  
le 15 Janvier 2024

Le Subdray, le 15 Janvier 2024

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Marielle MICHEL



Bruno FOUCHET